



au sein du Conseil de Sécurité

- Promouvoir une coopération et coordination internationales rapides et efficaces concernant la gestion des catastrophes
- Contribuer à la prédominance de l'égalité des sexes, y compris la représentation équitable des femmes au sein des institutions des Nations Unies et des organismes affiliés
- Renforcer les liens avec la société civile
- Contribuer à l'action menée pour renforcer les Nations Unies et soutenir les efforts de réformes en cours
- Accéder à une transparence et une efficacité plus grandes dans le processus de prise de décisions et les méthodes de fonctionnement du Conseil de Sécurité
- Promouvoir la coopération et l'harmonie entre les membres du Conseil de Sécurité
- Poursuivre les intérêts communs des nations appartenant aux différents groupes régionaux
- Agir pour accroître la coopération et la coordination entre le Conseil de Sécurité et les organes principaux de l'ONU, tels que l'Assemblée Générale et l'ECOSOC